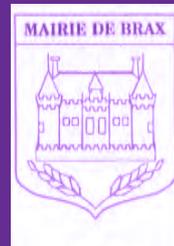


# BRAX INFOS

Journal municipal N°17  
Septembre/Octobre 2017



## Edito du Maire



*Les agents municipaux et les élus se sont mobilisés cet été pour préparer la rentrée scolaire : inscriptions des nouveaux arrivants, travaux d'entretien, nettoyage des bâtiments, etc.*

*Nous avons le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe du cycle élémentaire en raison d'une légère augmentation des effectifs.*

*Néanmoins, ceux du cycle des maternelles demeurent fragiles même si les prévisions nous permettent d'envisager de maintenir le nombre de classes l'année prochaine.*

*Cet automne, les élus vont finaliser leurs travaux métropolitains concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH), qui est dorénavant de compétence métropolitaine et non plus communale comme l'était le Plan d'Occupation des Sols (POS).*

*La phase de l'enquête publique va démarrer et vous aurez la possibilité de vous exprimer sur ce travail.*

*En complément des présentations qui seront proposées pour le secteur ouest de Toulouse par les élus et services urbains de Toulouse Métropole, nous vous proposerons une date dédiée au PLUiH pour la commune de Brax. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du plan guide et du carnet des orientations urbaines que nous vous avons présentés lors de réunions publiques précédentes. Nous sommes satisfaits de la coopération avec le groupe de travail métropolitain du PLUiH qui a intégré le travail des élus du Conseil Municipal. Nous disposons dorénavant d'une vision à 20 ans du développement urbain pour Brax.*

*L'automne sera aussi consacré à défendre nos projets liés aux déplacements au sein de Brax mais aussi vers/depuis la Métropole.*

*Le premier dossier concerne un aménagement de piste cyclable que nous avons travaillé avec les services afin de faciliter la sortie de Brax en vélo à la fois pour les habitants se rendant à leur travail, mais aussi pour les lycéens qui se rendront à Pibrac. Un budget avait été attribué à Brax et j'attends des élus de la Métropole en charge de la commission Transport de se conformer à leurs engagements. D'autres demandes sont toujours en attente d'arbitrage comme la modification du trajet du bus 32 afin de desservir le lycée de Pibrac, le déplacement du terminus sur la gare, l'aménagement du parking de la gare, etc. Ces requêtes ont été présentées et discutées avec le président lors de sa venue en janvier. Elles feront l'objet d'un suivi attentif durant ce dernier trimestre 2017.*

*Concernant les équipements communaux, nous avons le plaisir de vous informer que la rénovation du court de tennis a été réalisée cet été. En coopération avec les dirigeants du club, il a été décidé de refaire la surface du terrain extérieur conformément à notre plan d'investissement communal, des aides du Conseil Départemental et de l'Etat. Un « club house » mutualisé va ouvrir dans la salle Évolution. Ce dernier a été entièrement aménagé par nos services techniques. Il permettra à l'ensemble des associations occupant les locaux sportifs de disposer de bureaux, de zones de rangements, de moyens de communication et d'un espace convivial.*

*Pour terminer, nous attendons un complément de subvention de l'Etat afin de boucler le budget de la rénovation du bâtiment François Verdier de l'école et envisager les travaux à l'été 2018. Je vous souhaite une bonne rentrée 2017 !*

*François Lépineux*

Maire de Brax  
Vice-Président Commission Environnement  
et Développement durable Toulouse Métropole

**Réunion publique sur l'urbanisme  
le jeudi 23 novembre à 20h30  
Salle mixte (espace sportif) - Venez nombreux !**

## Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h00 à 11h30. Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous auprès de l'accueil.



### Accueil du public

du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h

Le samedi : 9h à 12h

Fermé les jours fériés et les samedis matins des vacances scolaires

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71

Mail : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr) - Site : [www.mairie-brax31.fr](http://www.mairie-brax31.fr)

**La mairie fermera exceptionnellement à 16h le 10 novembre 2017**

## Le conseil municipal

### Le Maire

François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski

Bernard Pommet

Frédéric Jeanne

Esmâ Al-Gamra

Anne-Marie Mellet

Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier

Anne Lamotte

Conseillers municipaux

Matthieu Yefsah

Hervé Lépineux

Sophie Gillaux

Christophe Houzé

Dominique Duthoit

Françoise Leboul

Éric Delmas

Christine Baur

Thierry Zanatta

Sylvie Bouigue

Jean-Pierre Vergé

Bernard Cunnac

Cédric Bretos

Patricia Scibor

# Bonne rentrée à tous !

## LA RENTRÉE DES TOUT PETITS

### Crèche des P'tits Coquins - Léguevin

Brax bénéficie, dans le cadre d'une convention avec la crèche des P'tits Coquins de Léguevin, **de 5 places à temps plein**. L'accueil de chaque enfant est proposé dans le cadre de contrats personnalisés, allant de 2 demi-journées à 5 journées par semaine. Temps d'accueil : de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi au 5, bis rue du Languedoc - 31490 LEGUEVIN - Infos : sur [contact@ptitscoquins.fr](mailto:contact@ptitscoquins.fr)



### RAM : relais d'assistante maternelle

Le RAM est un service gratuit, pour les enfants de moins de 6 ans, animé par un professionnel, pour accompagner l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle. Lieu d'échanges et de rencontres pour s'informer sur les droits et devoirs, aider à la professionnalisation du métier et organiser des ateliers d'animation.

L'animation est une mission importante du relais qui propose des rencontres et des ateliers d'éveil et de découverte pour une socialisation progressive de l'enfant.

**Sur Brax, les assistantes maternelles peuvent participer à deux animations par semaine : le lundi et le mercredi matin de 9h30 à 11h30 à la maison de la vie associative.**

Le relais vous accueille au 10 avenue du Bois de la Barthe à Pibrac, le mardi sans rendez-vous de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.



## LA RENTRÉE SCOLAIRE

### La maternelle

Les petits écoliers ont repris le chemin de l'école le 4 septembre à 9h pour les petites sections pour une meilleure intégration et à 14h pour les moyennes et grandes sections.

La maternelle de Brax compte 91 enfants pour 4 classes.

Directrice : Mme Flèche, contact : [ce.0311739x@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311739x@ac-toulouse.fr)

### L'élémentaire

La rentrée s'est déroulée, en musique et en chants, le 4 septembre à 9h avec l'ouverture cette année d'une 8ème classe pour un effectif total de 193 élèves.

Directrice : Mme Cecchetti.

Contact mail : [ce.0310355t@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310355t@ac-toulouse.fr)

Par tél uniquement le mercredi matin et le jeudi au : 05 62 13 06 90.



L'équipe enseignante en élémentaire

### La restauration scolaire

Suite à appel d'offres, la mairie a renouvelé le marché sur la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire maternelle et élémentaire et le portage à domicile de repas pour adultes.

Le nouveau prestataire est CRM «Centrale de Restauration Martel» de Rodez qui servira en moyenne 11500 repas pour la maternelle, 19000 repas pour l'élémentaire, 3200 repas pour les adultes, 550 repas portage à domicile.

Un taux de 25% de produits bio (au lieu de 20% prévu par la réglementation) est compris dans la composition des menus.

**Paiement en ligne possible des factures de restauration depuis l'accueil du site de la mairie : [mairie-brax31.fr](http://mairie-brax31.fr)**

### Le Périscolaire

Par convention avec la commune de Brax Le LEC «Loisirs Éducation & Citoyenneté» est chargé de la gestion des temps périscolaires (l'ALAE) :

- le matin de 7h30 à 8h50,
- à midi avec la restauration scolaire, de 12h à 13h50,
- le soir de 16h15 à 18h30,

Le LEC est chargé également de l'accueil de loisirs des jeunes (le PAJ) pour les enfants de 11 ans à 17 ans, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Directrice : Mme Arteil : [jeunesse.brax@gmail.com](mailto:jeunesse.brax@gmail.com)

Les mercredis: de 12h00 à 12h30 garderie municipale (sans restauration).

L'ALAE assure également le pédibus pour accompagner les élèves vers certaines activités sportives et culturelles. Tout parent qui désire accompagner le pédibus est le bienvenu. Se renseigner sur place au bureau de l'ALAE à l'école.

Le LEC propose un extranet pour permettre entre autre d'effectuer vos règlements en ligne sur [www.lecgestion.org](http://www.lecgestion.org). Facturation aux 1/4 heures, 3€ pour dépassement de l'heure de fin de l'ALAE (18h30).

### Centre de loisirs de Bouconne

Pour les mercredis après-midi et les vacances scolaires, pensez au centre de loisirs de Bouconne qui accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans, de 7h30 à 18h15.

Renseignements sur [www.bouconne.fr](http://www.bouconne.fr)

#### Vacances scolaires 2017-2018 zone C :

Créteil - Montpellier - Paris - Toulouse - Versailles

Vacances Toussaint 2017 : du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017

Vacances Noël 2017 : du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018

Vacances Février 2018 : du samedi 17 février au dimanche 4 mars 2018

Vacances Pâques 2018 : du samedi 14 avril au dimanche 29 avril 2018

Grandes vacances 2018 : vendredi 6 juillet 2018

## Vide grenier

### Forte participation

L'association des Commerçants et Artisans de Brax a organisé le 3 septembre son 23ème vide-grenier sur la place du village.

Une journée idéale pour chiner vêtements, livres, vaisselle, jouets, petits meubles, parmi les objets auprès des quelque 120 exposants.

Le tarif de l'emplacement n'était pas imposé, une quête a été organisée le jour du vide grenier par l'association des commerçants et artisans de Brax. Les bénéfices de cette quête seront reversés à l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies). Rendez-vous l'année prochaine !



## Forum des associations *Temps fort de la rentrée 2017!*



Le Forum des Associations est l'occasion pour le grand public de voir rassemblés sur un même lieu tous les acteurs du tissu associatif. Chaque année, lors du vide grenier, les responsables des différentes associations présentent leurs activités.

C'est l'occasion pour chacun de s'informer, de s'inscrire ou se ré-inscrire !

L'objectif est de faire découvrir ou mieux faire connaître, aux braxéen(nes) mais également aux habitants des communes voisines, les différentes associations et leurs activités qu'elles soient sportives, citoyennes, culturelles, de solidarité et de loisirs. Ce forum permet aussi de rencontrer les nombreux bénévoles et passionnés qui s'investissent tout au long de l'année dans la vie associative !



### ✓ *Les associations Braxéennes : elles font vivre notre village !*

Brax est riche de 23 d'associations offrant de nombreuses activités culturelles, sportives, artistiques à plus de 1900 adhérents de tous âges. Ce vivier associatif contribue au dynamisme et à l'attractivité de notre commune auxquels nous sommes très attachés.

La municipalité et Esma Al-Gamra, l'élue en charge des Associations, Fêtes et Cérémonies les accompagnent au quotidien et dans la mesure du possible les soutient dans la réalisation de leurs projets. Cette année Le Foyer rural ouvre de nouvelles sections tel que le scrapbooking, le hip hop, le djembé, la zumba piloxing et le pilate en plus de la trentaine d'activités déjà proposée.

La question du bénévolat au sein des associations est cruciale pour leur bon fonctionnement, alors n'hésitez pas à vous manifester auprès des différents présidents(es). Vous participerez aux multiples activités avec beaucoup d'enthousiasme et de passion.

## Locations de salles municipales

La mairie met à disposition diverses salles municipales.

Les demandes d'utilisation et de location doivent être effectuées à la mairie aux heures ouvrables ou par mail à [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr). Les salles en location ont pour vocation première d'accueillir la vie associative braxéenne. Toutefois elles sont aussi disponibles pour les extérieurs. Renseignement sur le site de la mairie : [mairie-brax31.fr](http://mairie-brax31.fr). Onglet «brax pratique»

Pour toute demande de location, il faut : une demande écrite, une convention écrite avec la commune, une attestation d'assurance, un état des lieux (avant et après). **La demande de réservation doit intervenir au plus tôt 3 mois avant l'événement programmé et au plus tard 3 semaines avant la location.**

## Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 2 septembre à 11h a eu lieu une cérémonie à la mairie pour accueillir les nouveaux arrivants sur la commune de Brax. Un moment d'échanges avec le maire et les élu(e)s sur la vie communale, son environnement social, culturel, sportif et économique, ses équipements et ses services.

A cette occasion un kit documentation leur a été remis.

**Nous souhaitons à tous la bienvenue !**

## GROUPE DE TRAVAIL

### COMMISSION ANTENNE RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

La commission Téléphonie Mobile s'est réunie le lundi 29 mai 2017 à la mairie de Brax.

La commission est composée d'élus, de représentants de l'APEB, de l'association « Bien vivre à Brax » et des citoyens volontaires braxéens.

Lors de cette réunion, ont été abordés les points suivants:

⇒ Examens des mesures de champs électromagnétiques effectuées au printemps 2016 : ces mesures ont été réalisées par un laboratoire indépendant et accrédité en 12 points de la commune; ces points ont été définis pour avoir un quadrillage représentatif des zones habitées. La valeur maximale relevée a été de 0,65V/m pour un seuil limite d'exposition autorisé le plus contraignant de 28V/m.

⇒ Par ailleurs, les opérateurs Bouygues, SFR et dernièrement Orange, ont déposé un dossier d'information en mairie nous informant de la modification prochaine des antennes sur les supports existants (antenne de l'avenue du château d'eau et antenne du chemin des Taillades) dans le but d'améliorer les réseaux de Très Haut Débit Mobile et particulièrement la 4G.

Dès que ces modifications seront effectuées et opérationnelles, nous demanderons la réalisation de nouvelles mesures des champs électromagnétiques.

⇒ Charte métropolitaine relative aux modalités d'implantation des antennes relais sur le territoire de Toulouse Métropole: le projet de charte, définissant les engagements réciproques entre les opérateurs et les collectivités de Toulouse Métropole, avait été approuvée en conseil métropolitain au printemps 2017. Les opérateurs ont demandé quelques évolutions.

⇒ Utilisations des téléphones portables et plus particulièrement par les enfants: l'information sur les bonnes pratiques d'usage du téléphone mobile recommandées par les autorités sanitaires sera réalisée en relation avec les écoles et les associations de parents d'élèves.



### PERMANENCES INFO ÉNERGIES

Construire ou rénover, utiliser des énergies renouvelables, réduire ses factures, connaître les différentes aides... L'Espace Info-Energie est votre interlocuteur pour la documentation et le conseil.

Construire ou isoler votre logement, utiliser des énergies renouvelables, réduire vos factures, connaître les aides financières...: des spécialistes, vous conseillent, gratuitement, objectivement et en toute indépendance par téléphone, ou à proximité de chez vous.

L'Espace Info-Énergie propose également des animations collectives : défi familles à énergie positive, nuits de la thermographies, visites de logements rénovés, bioclimatiques, ateliers pour les copropriétés, formations sur la précarité énergétique... Des permanences de proximité ont été mises en place sur le territoire de Toulouse Métropole.

Toutes les coordonnées et lieu des permanences sur <http://infoenergie-toulousemetropole.fr>

## LE ZÉROPHYTO

Parce que les désherbants chimiques sont maintenant interdits, un peu de nature revient au cœur de nos villes.

NOUVELLE  
LOI EN  
APPLICATION  
DEPUIS LE  
1<sup>er</sup> JANVIER  
2017

Depuis le 1er janvier 2017 la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités pour l'entretien des espaces verts et des lieux accessibles au public (trottoirs, allées, rond-point). A partir du 1er janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits chimiques sera étendue aux particuliers.

La conséquence du Zérophyto dans la commune est la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs qui évoque pour certains le manque d'entretien. Or, ces espaces sont entretenus différemment par les agents mais les plantes spontanées sont un élément de la nature et il faut peu à peu accepter de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation moins maîtrisée au sein de l'espace public.

toulouse  
métropole

LE 3 OCTOBRE 2017

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau

En immeuble ou en maison individuelle

Le 3 octobre, il faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes, si vous constatez une perte de certaines chaînes de la TNT. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

RDV sur le site [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR)  
ou APPELEZ LE 0970 818 818 (appel non surtaxé)

## TRAVAUX

### SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT Court et mur de tennis en extérieur



Le court de tennis municipal extérieur de 18m x 36m situé rue du stade a fait l'objet d'une rénovation cet été. Le terrain a été entièrement démolé et reconstruit en béton poreux. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SPTM. Le traçage répond entièrement aux normes de la Fédération Française de Tennis. Le mur d'entraînement a également été rénové.

Le montant total de ces travaux est de 22 704 € TTC dont 40% a fait l'objet d'une subvention du Conseil Départemental. Joueurs à vos raquettes !

### NOUVEAU CLUBHOUSE : salle évolution

Cet été, le module situé devant le complexe sportif a été déménagé dans la cour de l'école élémentaire. Il servira à l'école en tant que salle d'activités durant les futurs travaux du bâtiment scolaire F. Verdier prévus en 2018. Différentes sections sportives se partagent dorénavant le nouveau clubhouse dans la salle Évolution située derrière la salle des fêtes.

### TRAVAUX AUX ÉCOLES



**Gros travail de nettoyage cet été** : merci au personnel municipal pour la remise en état des salles de classe, d'activités et de restauration, sols cirés, jouets triés et nettoyés un à un ! Enfin, nos remerciements aux agents techniques pour la mise en place optimale des modules dans la cour de récréation de l'école élémentaire.

### VOIRIE



- Des ralentisseurs «cousins berlinois» ont été installés rue Marie Mesplés, rue du Château et chemin de la Chauge pour maîtriser la vitesse limitée à 30 kms/heure sur ces tronçons. Par ailleurs, une réunion publique s'est déroulée à la mairie le 6 juillet en présence des riverains des chemins du Moulin et de Vieilleguerre. Une cinquantaine de riverains étaient présents et ont pu échanger avec la responsable voirie du pôle ouest de Toulouse Métropole, le maire et les élus présents. Le but de cette réunion était d'exposer les solutions envisagées pour réduire la vitesse des véhicules sur le chemin du Moulin, de sécuriser les déplacements doux et le croisement des deux chemins tout en prenant en compte les contraintes des réseaux.

- Sécurisation de la traversée piétons route de Léguevin au niveau des arrêts de bus.

- Pose de panneaux de signalisation pour baliser les sentiers de randonnées dont la cartographie est visible sur le site de la mairie, onglet : le village/sentiers <http://idgeo.fr/projets/brax/>



### CIMETIÈRE

Cet automne, M. Gate Jean-Louis va effectuer de façon bénévole pour la mairie un travail de recensement des concessions au cimetière. Ce travail nécessitera sa présence dans les allées du cimetière aussi souvent que nécessaire. En vous remerciant de votre compréhension.



## Ils se sont installés à Brax



### Graphiste et webdesigner

Marie Lheureux vous propose un accompagnement global pour la communication de votre entreprise : logo, charte graphique, carte de visite, flyer, dépliant, brochure, affiche, kakemono, packaging, covering de véhicule... ainsi que la création de votre site internet.

Marie Lheureux : Graphiste / Webdesigner / Freelance. Tel : 06 99 78 34 70 - contact : marie.lheureux36@gmail.com  
Site : www.marie-lheureux.com



### Aide administrative et secrétariat

PERREIRA Gestion propose de classer vos papiers, traiter les courriers, etc. Vous n'arrivez plus à répondre à vos clients, et vous êtes perdus dans les chiffres. Vous souhaitez pourtant développer votre activité, faites appel à une assistante qualifiée et professionnelle;

Perreira Gestion au 40 bis chemin maudinat à BRAX. Contact : melis.perreira@gmail.com - Tel : 06.58.58.66



### Psychologue

Christelle Carnel-Marre : psychologue bilingue anglais et pédagogue.

Bénéficiant d'une expérience et d'une formation pluridisciplinaires (clinique, développementale et cognitivo-comportementale), elle propose à son cabinet des entretiens individuels pour enfants, adolescents et adultes autour de 3 axes :

- Réussite scolaire et processus d'apprentissage - Gestion des émotions et connaissance de soi - Estime de soi, confiance en soi et motivation Ayant longtemps exercé en tant que professeur de Lettres-Anglais au sein de l'Éducation Nationale, elle accompagne enfants et adolescents dans leur progression scolaire, sur la base d'un suivi personnalisé, méthodologique, respectant leur rythme (de la primaire à la terminale).

Contact et RDV : tél 06 86 75 31 30 - Email : psy.carnelmarre@free.fr - Cabinet : 14 rue Hélène Boucher à Brax



### Les Permagriciens

Les Permagriciens ont accueilli quelque 300 personnes lors de la journée Portes Ouvertes du 7 août. Installés au pied du château d'eau de Brax, les Permagriciens proposent une alternative durable, de proximité, sans contraintes et "novatrice" sur la voie de l'autosuffisance... le tout avec un soupçon de fantaisie !

Les produits :

Buttes de permacultures, Bacs potagers (traditionnels ou inspirés de la permaculture) pour petits espaces ou balcons, poulaillers et plein d'autres activités à découvrir.

Vente directe de légumes : av. du château d'Eau à Brax - Tel : 07 64 10 22 37 Heures : 10h - 13h, 16h - 20h



Inscrivez  
VOUS

## FORMATION RESERVEE AUX BRAXEEN-NES

### DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent  
Suivez une initiation\* gratuite de deux heures

#lesgestesquisauvent

### Inscrivez-vous à une session de formation gratuite à Brax :

- **Vendredi 06 octobre 2017** :  
de 18 h à 20 h ou de 20 h à 22 h
- **Samedi 07 octobre 2017** :  
de 8 h à 10 h ou de 10 h à 12 h

Compte-tenu du niveau de la menace terroriste et afin de permettre à chacun d'être acteur de sa sécurité, apprenez les gestes de premiers secours qui peuvent contribuer à sauver des vies.

### Inscriptions avant le 02 octobre 2017 :

- à l'accueil de la mairie
- par e-mail : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)
- par téléphone : 05.62.13.06.70

Nota : Le nombre de participants étant limité à 10 personnes par session, les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

## A noter dans vos agendas

### Septembre

- 16 : pétanque, concours des présidents D AB 30%, 14H30
- 16 : assemblée générale du Foyer Rural, 17 h salle mixte
- 17 : 23ème boucle Brax/Bouconne, salle fêtes, départ 8h
- 22 : AG Brax Montagne, Maison Vie Associative, 20h30
- 29 : pétanque, clôture du concours «vendredi grillades», 19h
- 30 : contes à déguster, à partir de 3 ans, bibliothèque

### Octobre

- 14: 2<sup>ème</sup> Festival des micro brasseries artisanales, salle des fêtes, 14 h à 00h
- 21: pétanque championnat de zone 4<sup>o</sup> tour D3 triplettes, 14h00
- 21 : contes à frissonner, bibliothèque

### Novembre

- 18 : commémoration du 11 novembre au monument aux morts, 11h
- 18 : soirée Brax Montagne, salle des fêtes, 19h30
- 23 : réunion publique municipale, urbanisme, 20h30, salle mixte
- 25 : AG pétanque, 10h30
- 25 : contes à partager, bibliothèque

### Décembre

- 2 et 3 décembre : marché solidaire, salle des fêtes, 10h
- 09 : soirée théâtre ELA, salle des fêtes, 20h
- 16 : contes de Noël, bibliothèque

## Bibliothèque municipale

**Nouveau**

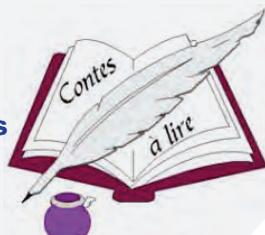
Venez partager avec nous un après-midi de contes à la bibliothèque de Brax

Les derniers samedis du mois.  
Rendez-vous de 16h à 18h  
Entrée libre

Finies les vacances, les animatrices "toujours" bénévoles vous accueilleront tous les jours du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30 et le samedi matin de 10h30 à 12 h.

**Nouveaux achats, nouveaux abonnements, nouveaux livres prêtés par la médiathèque départementale et aussi une animation nouvelle "les contes à la bibliothèque" :**

- . 30/09 : contes à déguster
- . 21/10 : contes à frissonner
- . 25/11 : contes à partager
- . 16/12 : contes de Noël
- . 24/03 : contes scientifiques
- . 28/04 : contes floraux
- . 26/05 : contes animaliers
- . 30/06 : contes voyageurs



Bibliothèque municipale : rue de l'Eglise à BRAX  
Contact : bibliotheque.brax@orange.fr  
Renseignement pour les contes : Estelle au 06 61 73 56 02

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



**Le numérique pour vos démarches en ligne !**

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG), des télé-procédures nouvelles continuent à être progressivement mises en service en 2017 sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés.

Vous pouvez désormais accomplir une grande partie de vos démarches «en ligne» et éviter des déplacements en préfecture : demande permis de conduire ou de certificat d'immatriculation (carte grise) mais aussi changement d'état civil.

### - Cartes Grises

Depuis le 07 août dernier, il est possible d'effectuer en ligne sa demande de changement de titulaire suite à l'acquisition d'un véhicule.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le lien <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes indiquées.

A compter du mois de novembre, l'ensemble de ces démarches obligatoires dans un délai d'un mois, sera dématérialisé. Par conséquent, les dossiers des usagers concernés ne pourront plus être déposés en mairie, à partir du 1er octobre 2017.

- **Permis de conduire en ligne** : Votre demande de permis de conduire, en quelques clics sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Ces services de demande en ligne évoluent rapidement. De nouvelles offres seront bientôt disponibles.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur et de connexion internet, un point numérique est mis à votre disposition au sein des locaux de la préfecture aux horaires d'ouverture suivants : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures ; le vendredi de 8 h30 à 14h.

Un médiateur numérique, formé aux téléprocédures, vous assistera, selon vos besoins, dans vos démarches.

# INFORMATIONS DIVERSES

## Rencontrez vos Conseillers Départementaux

Camille Pouponneau et Arnaud Simion, Conseillers Départementaux du canton de Toulouse 7 (Colomiers, Pibrac, Brax et les quartiers toulousains de Saint-Martin-du-Touch et d'une partie de Lardenne) tiennent une permanence tous les troisième mercredi du mois, de 14h à 16h, à la salle verte de la Maison de la Vie Associative.

Leurs principales compétences sont l'action sociale de la petite enfance aux personnes âgées, les collèges, les transports inter-urbains et scolaires, mais le Conseil départemental intervient également dans les domaines du développement durable, de la culture, de la vie associative ...

N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 34 33 32 28 soit par email : camille.pouponneau@elus.cd31.fr ou arnaud.simion@elus.cd31.fr.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie : 27/09 - 25/10 - 29/11 - 27/12/2017

### Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

### Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Rappel : la circulaire du 18/11/2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, dont les déchets verts. "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

### Incivilités

On constate une forte augmentation des incivilités et des dépôts sauvages dans les zones de tri sélectif de la commune.

D'importants volumes de déchets sont abandonnés aux points d'apports volontaires (tri sélectif).

Les agents métropolitains passent énormément de temps à ramasser les diverses ordures et dépôts sauvages qui enlaidissent notre village. Ils mobilisent du temps et de l'argent qui pourrait être investis ailleurs.

Ces actes d'incivilités de plus en plus répandus peuvent faire l'objet d'une plainte déposée en gendarmerie si le coupable est identifié.

### Déchetteries

**Colomiers**, tel : 05 61 78 09 99  
Chemin de la Ménude ZI d'En Jacca.

Ouverture tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h30 non stop.

Fermeture le mardi et les jours fériés.

**Cornebarrieu**, tel : 05 34 40 07 68

Route d'Aussonne  
Ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h samedi et dimanche de 10h à 18h.

Fermeture le jeudi et les jours fériés.

**Respectez l'espace public  
Utilisez les déchetteries**

## Permanences juridiques en mairie

Une juriste vous conseille gratuitement sur vos démarches juridiques et administratives, sur les accès aux tribunaux et vous donne des explications sur le fonctionnement de la justice. Elle vous reçoit les samedis matins entre 10h et 12h et les mercredis après-midis de 15h à 18h.

Prochaines permanences à la mairie (sans RDV) :

**Les samedis : 23/09 - 07/10 - 21/10 - 18/11 - 02/12 - 16/12**

**Les mercredis : 27/09 - 11/10 - 22/11 - 06/12 - 20/12**

## Le conciliateur de justice

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Il peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des différends pour un contrat de travail, des litiges de consommation, impayés, des malfaçons de travaux, etc.

La saisine du conciliateur de justice est gratuite.

Il reçoit le plus souvent à la mairie ou au tribunal d'instance. Renseignez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr>, rubrique justice.

## NUMÉROS UTILES

### Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

### Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114